



Administratifs, Techniciens, Maîtrises, Ingénieurs et Cadres

VOTRE SANTE : NOTRE PRIORITE

Tant que les réponses aux questions posées ne sont pas données et que les conditions sanitaires indispensables au maintien des activités essentielles ne sont pas réunies, la CFE-CGC considère que les activités, même réduites, ne doivent pas redémarrer sur nos sites

ArianeGroup

Le **+** syndical

Face à l'aggravation de la situation, le **gouvernement a imposé des mesures de confinement rigoureuses afin de lutter contre la pandémie de coronavirus** : « nous sommes en guerre » martelait notre Président en début de semaine. On s'attend à un renforcement de ces mesures dans les prochaines heures.

Depuis mercredi, et suite notamment au courrier [CFE-CGC, CFDT, CGT, FO], ArianeGroup a également décidé de dispositions exceptionnelles (arrêt de la production jusqu'à dimanche 22 mars), et **souhaite reprendre progressivement à partir de lundi 23 mars, avec chômage technique ou arrêt de travail pour certains salariés selon les cas.**

De nombreux sites industriels sont arrêtés ou s'arrêtent dans le pays, des PME aux sites industriels internationaux comme Michelin, Renault ou Peugeot, ainsi que par exemple Volvo qui ferme ses usines du monde entier pour 6 semaines.

LA PRIORITE DU MOMENT EST DE COMBATTRE LE VIRUS

Les salariés s'interrogent sur les raisons justifiant la reprise, même partielle, d'activités sur nos sites ArianeGroup dans les prochains jours ; la CFE-CGC également.

VU LA CATASTROPHE ECONOMIQUE QUI S'ANNONCE NOUS NE SOMMES PAS A UNE SEMAINE PRES : PRENONS UNE SEMAINE DE PLUS POUR TOUT ANALYSER

La pérennité de notre entreprise est-elle en jeu ? Certaines de nos activités sont-elles à ce point vitales pour le pays qu'elles exigent une reprise si rapide ? Et si oui, lesquelles ?

Si des activités devaient être identifiées comme essentielles sur site, elles ne pourraient continuer qu'à la condition d'un respect absolu des exigences de sécurité pour les salariés, comme :

- Interactions sociales minimales permettant la garantie de la distanciation recommandée,
- Mesures de nettoyage draconiennes (postes de travail, toilettes, poignées de porte, ...),
- Moyens de protection (masques, gel hydro alcoolique, kits désinfectants pour nettoyer les zones de travail et les outillages, ...) distribués à ces personnels en quantité suffisante ; sachant que les personnels de la santé sont prioritaires.

Même si ces mesures induisent une réduction importante de nos activités de production, de livraison, de support client, ... cela doit être assumé sans état d'âme pour les prochaines semaines car la priorité, l'enjeu vital, est de combattre le coronavirus.

LA CFE-CGC DEMANDE À LA DIRECTION :

- **D'ÊTRE TRÈS SÉLECTIVE DANS LE CHOIX DES ACTIVITÉS CRITIQUES (ET DE LES JUSTIFIER AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL)**
- **D'ÊTRE TRÈS PRÉCISE DANS SES INSTRUCTIONS AUX MANAGERS, CAR CEUX-CI NE PEUVENT ÊTRE LAISSÉS SEULS EN « PREMIÈRE LIGNE » À GÉRER DES PRIORITÉS MAL DÉFINIES**

Pour la CFE-CGC, tant que les réponses aux questions posées ne sont pas données et que les conditions sanitaires indispensables au maintien des activités essentielles ne sont pas réunies, les activités, même réduites, ne doivent absolument pas redémarrer sur nos sites.

20 MARS 2020